

Troisième session de l'Initiative conjointe CNUDCI-Groupe de la Banque mondiale sur le renforcement des capacités judiciaires en matière de bonnes pratiques internationales en droit de l'insolvabilité

Garanties contre l'ouverture abusive de procédures d'insolvabilité

Programme provisoire de la troisième session de l'Initiative conjointe CNUDCI-Groupe de la Banque mondiale sur le renforcement des capacités judiciaires en matière de bonnes pratiques internationales en droit de l'insolvabilité, axée sur les garanties contre l'ouverture abusive de procédures d'insolvabilité¹.
(en ligne, via Zoom)

5 novembre 2025, de 12h30 à 15h30 (HEC)

Allocution d'accueil et d'ouverture

Présentation des textes par le secrétariat de la CNUDCI et le Groupe de la Banque mondiale, respectivement :

- Le Guide législatif de la CNUDCI sur le droit de l'insolvabilité.
- Les Principes de la Banque mondiale régissant le traitement de l'insolvabilité et la protection des droits des créanciers.

Session plénière

Aperçu comparatif des thèmes suivants :

- Les différentes approches envisageables en cas de rejet d'une demande d'ouverture de procédure d'insolvabilité ou de clôture d'une procédure en cours ;
- Garanties complémentaires, y compris la gestion des objections ;
- Conséquences du rejet ou de la clôture, y compris l'imposition de sanctions ou de frais

Étude de cas en groupes de travail (par groupe linguistique ou autre)

Rapports des groupes de travail en session plénière

Remarques de clôture

¹ Le programme final et les autres documents concernant la session seront mis en ligne [ici](#).